NOM(s) de la FAMILLE ADHERENTE : .....

Réinscription : ☐ OUI ☐ NON

ADHESION 2021-2022

Début des cours : 13 septembre 2021
Fin des cours : 18 juin 2022

Mail de contact : .....
Mail 2 (facultatif) : .....
Tél 1 : ..... Tél 2 : .....
Adresse : .....
CP : ..... Ville : .....

NOM - Prénom de l'élève	Date de naissance	Activité	Enseignant	Préférence (*)

Rappel du TOTAL du pour l'année : .....

Règlement par :

☐ **Chèque (s)**
☐ **Chèques vacances : .....€**

Règlement en 1 à 3 chèques encaissés en
☐ **Octobre 2021 ..... €**
☐ **Janvier 2022 ..... €**
☐ **Avril 2022 ..... €**

*(*) "**UI**" : Uniquement individuel " **UD**" : Uniquement duo "**PI**" : Préférence individuel "**PD**" : Préférence duo*

- L'inscription vaut engagement pour l'année scolaire entière.
- J'atteste avoir pris connaissance du Règlement Intérieur disponible sur www.arradon-musique.fr et m'engage à le respecter.
- J'autorise la diffusion d'images me concernant ou mes enfants, prises lors de manifestations musicales dans le cadre de la promotion de l'association AMA.

NOM : ..... **Prénom .....**

Arradon , le ...../...../..... **Signature :**

Cours Instrument ou Chant			**Quantité**	**Montant**
Cours individuel	1/2h	500 €	.....	.....
	3/4 h	750 €	.....	.....
	1h	1 000 €	.....	.....
Cours à 2 ou 3 élèves sous réserve des possibilités (voir avec les enseignant(e)s)	3/4 h	380 €	.....	.....
	1h	500 €	.....	.....
Nouveauté 2021/2022 : Labo Vocal		350 €	.....	.....
Réduction familiale sur les cours à partir du 2nd élève d'une même famille	- 40 € / élève suppl.		.....	- .....
Remise exceptionnelle sur les cours (*)	- 50 € / **élève réinscrit de - 18 ans**		.....	- .....
Pratique collective sans cours				
Eveil musical sans cours	3/4 h	100 €	.....	.....
Formation musicale (FM) sans cours	1h	100 €	.....	.....
Atelier d'ensemble sans cours		200 €	.....	.....
Nouveauté 2021/2022 : Chorale sans cours		200 €	.....	.....
Pratique collective associée à 1 ou plusieurs cours				
Formation musicale (FM) avec cours	1h	50€	.....	.....
Atelier d'ensemble avec cours		100€	.....	.....
Nouveauté 2021/2022 : Chorale avec cours		100 €	.....	.....
+ Adhésion familiale obligatoire			**1**	**+ 30 €**
		TOTAL DU pour l'ANNEE :		

(*) Remise exceptionnelle pour l'année 2021-2022, approuvée en AG du 31/01/2021, valable uniquement sur les cours individuels ou duo, pour les élèves de moins de 18 ans, déjà inscrits à l'AMA en 2020-2021.

A NOTER
Une aide communale peut être octroyée aux élèves Arradonnais en fonction du quotient familial. Dossier à déposer avant le 15 Octobre. Détails sur arradon.com, Rubrique Education-jeunesse.

ADHESION 2021-2022

Extraits du règlement intérieur *(disponible sur www.arradon-musique.fr)* ***L'adhérent (ou son représentant légal) reconnaît avoir pris connaissance de l'intégralité des statuts et du règlement intérieur de l'association, et être en accord avec les principes qui sont définis dans ces documents.*** *- L'inscription n'est considérée comme valide qu'une fois le règlement effectué. Tout paiement doit être remis au plus tard au démarrage de l'activité (3 chèques maximum).* *- Les adhérents s'engagent pour l'année. L'adhérent qui arrête en cours d'année ne pourra prétendre à aucun remboursement sauf à trouver une personne qui le remplace.* *- L'adhérent (ou son représentant légal) certifie être couvert par une assurance individuelle-accident garantissant les activités.* *- Le représentant légal d'un élève mineur doit s'assurer de la présence de l'enseignant avant de le laisser dans les locaux de l'AMA. Dans le cas d'une absence ponctuelle d'un enseignant, celui-ci s'arrange avec l'élève pour remplacer le cours manqué.* *- Si un cours est annulé à l'initiative d'un élève, ce dernier doit en informer l'enseignant, et le cours manqué ne sera pas rattrapé.* *- En cas de nécessité, l'élève (ou son représentant légal) autorise l'AMA à appeler le médecin le plus proche, ou à le conduire au Centre Hospitalier de Vannes*	*Utilisation des données personnelles* *L'AMA traite vos données pour la gestion de votre inscription et l'organisation des cours. Ce traitement est réalisé sur la base de l'exécution du contrat qui nous lie. Ces informations sont obligatoires pour prendre en charge votre inscription.* *Elles sont destinées aux services administratifs ainsi qu'à votre professeur et seront conservées pendant 5 ans à compter de la fin de notre relation contractuelle.* *Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression sur vos données personnelles. Vous disposez également de la faculté de vous opposer au traitement de vos données personnelles et d'un droit à la limitation du traitement.* *Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à* ***l'Association Musicale d'Arradon, Place du souvenir 56610 Arradon.*** *Enfin, vous disposez du droit de déposer une réclamation auprès de la Cnil.*